

Dr Philippe DESVIGNES
Chef de service

Dr Sophie GABRIEL

Dr Olivia LAAS

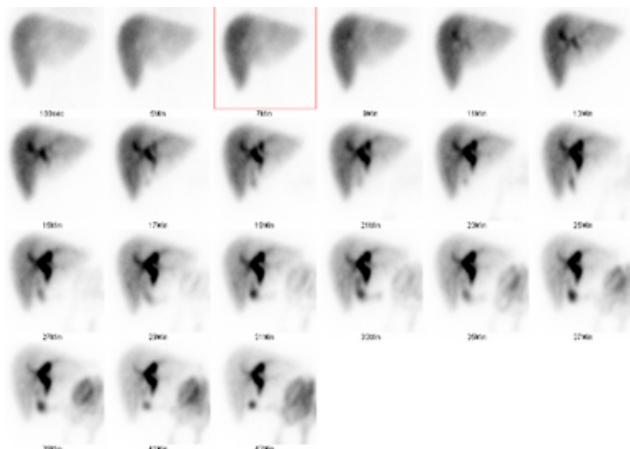
Dr Jean-Baptiste PUECH

Dr Quentin SALA

Fiche d'information ***SCINTIGRAPHIE BILIAIRE***

PRINCIPE DE L'EXAMEN

La scintigraphie hépato-biliaire est un examen d'imagerie qui explore l'élimination biliaire du foie, à l'aide de l'injection intraveineuse d'un produit radioactif (un radiotraceur) qui va immédiatement être éliminé par les cellules du foie dans la bile. L'examen peut ainsi mettre en évidence une stase anormale de la bile dans les voies biliaires hépatiques.



DEROULEMENT DE L'EXAMEN

- La durée totale de présence dans le service est de **4 à 5 heures**.
- Enregistrement à l'accueil du service de Médecine Nucléaire.
- Prise en charge par un manipulateur, qui vous expliquera le déroulement de l'examen.
- Injection sous caméra du radiotraceur (fourni sur place), et enregistrement d'une première séquence d'image pendant 40 min, allongé sur le dos, bien immobile.
- Une collation riche en graisse (un croissant par exemple) devra ensuite être consommée. Vous serez pour cela orienté(e) vers le snack dans le hall de l'hôpital.
- Puis, réalisation d'un nouveau cliché de 5 minutes (soit environ 1 heure après la première partie de l'examen).

PRECAUTIONS AVANT L'EXAMEN

- L'examen est contre-indiqué chez la femme enceinte, et ne pourra être réalisé en cas de doute sur l'éventualité d'une grossesse. 
- Un **jeune de 6h** avant l'examen est absolument nécessaire. Rien ne doit être consommé, hormis les médicaments habituels dans de l'eau. 
- L'examen ne pourra être réalisé si cette consigne n'est pas respectée.
- Munissez-vous de vos carte vitale, ordonnance et carte d'identité pour l'enregistrement.
- Pour faciliter votre enregistrement le jour de l'examen, il vous faudra initier dans les jours précédant votre RDV la procédure de pré-enregistrement administratif sur la plateforme **digihos**. Un lien internet vous sera transmis par sms peu de temps après avoir fixé le RDV d'examen.

PRECAUTIONS APRES L'EXAMEN

Cet examen utilise une faible quantité de produit radioactif qui sera naturellement complètement éliminée en 24 heures.

La dose de rayonnements ionisants délivrée est du niveau des faibles doses ; à ce faible niveau d'exposition, aucun détriment sur la santé n'a jamais pu être démontré.

Afin d'accélérer l'élimination naturelle par les voies urinaires de cette très faible irradiation résiduelle, il vous est recommandé de boire suffisamment (1 à 2 litres sur la journée).

Il n'existe pas de danger pour vos proches ou animaux : aucune mesure d'évitement particulière n'est recommandée pour l'entourage, y compris les enfants en bas âge et les femmes enceintes.

Les effets indésirables liés au produit injecté sont exceptionnels et le plus souvent bénins. Quelques cas très rares de réactions allergiques ont été rapportés, (comme pour la majorité des médicaments).

RESULTATS

Les résultats seront mis en ligne sur <https://mesimages.ch-aix.fr> dans les 24h.

A votre accueil dans le service, une fiche contenant les codes d'accès vous sera remise.

Vous pourrez également récupérer sur place vos résultats sous **format papier** (attente supplémentaire d'1 heure), ou ceux-ci seront envoyés par courrier, soit à votre domicile, ou soit directement au médecin prescripteur.

**En cas d'impossibilité d'honorer
votre rendez-vous, merci de
prévenir le service au plus vite
au 04 42 33 90 37 ou par mail à
nucleaire@ch-aix.fr**

COMMENT SE RENDRE AU SERVICE DE MÉDECINE NUCLÉAIRE ?

Pour se rendre au Centre Hospitalier :

- depuis le Sud (Marseille/Berre) : sortie autoroute « Jas de Bouffan » > Centre Hospitalier (avenue des Tamaris)
- depuis le Nord (Pertuis/Manosque) : sortie autoroute « Aix-Centre Pontier » > Centre Hospitalier (avenue des Tamaris)

Le service de médecine se situe au **niveau 0** du **bâtiment Cézanne**.

- L'hôpital dispose d'un parking visiteur dont l'entrée est sur l'av. des Tamaris.
- Accès à pied depuis le Parking visiteur par l'avenue des Tamaris, à droite après les Urgences, passer les barrières, traverser la courette

*Cliquez [ici](#) pour visualiser
la vidéo du cheminement.*

- Accès à pied par l'entrée de l'hôpital : traverser le hall principal, prendre la passerelle au 1er étage à droite, puis descendre au 0 par l'ascenseur

*Cliquez [ici](#) pour visualiser
la vidéo de ce cheminement.*

- Un dépose-minute est également disponible dans la cour devant l'entrée du service, accessible par l'avenue des Tamaris (première à droite après les Urgences).

